

Édito

Jour après jour, le Fonds social européen s'engage en France et au sein de notre académie en direction des publics les plus fragiles.

En cette fin de programmation 2007-2013, nous devons maintenir nos efforts dans cette direction tout en anticipant au mieux la programmation suivante. L'expérience et la montée en compétence de tous les acteurs intervenant sur le dispositif FSE au sein de l'académie doivent en effet nous permettre de continuer à des projets innovants, transférables et à forte plus-value.

Le cadre stratégique laisse augurer la pérennité des financements FSE pour la prochaine programmation puisqu'un des futurs axes prioritaires d'intervention de la programmation 2014-2020 sera l'investissement dans l'éducation, les compétences et l'apprentissage tout au long de la vie. Cette thématique d'intervention devrait permettre au GIP-FCIP et à l'académie de Paris de s'inscrire une nouvelle fois dans un processus de développement de projets FSE, en cohérence avec les différents objectifs stratégiques académiques qui seront fixés.

Olivier Lelong, responsable de la cellule FSE

Le point sur

Le FSE dans la stratégie "Europe 2020"

La période de programmation actuelle du Fonds social européen s'achève fin 2013. La préparation de l'avenir du FSE, dans le cadre de la stratégie "Europe 2020", s'inscrit dans un long processus de consultation et de réflexion sur la meilleure manière de réaliser les objectifs de l'Union européenne qui a permis à la Commission de proposer les nouvelles règles de fonctionnement du FSE pour la période 2014-2020.

Parmi les principaux changements, on pourra noter la part minimale de 20% consacrée aux actions d'inclusion sociale. Ce qui permettra d'accorder ainsi davantage d'importance à la lutte contre le chômage des jeunes, à la promotion du vieillissement actif et au soutien des groupes les plus défavorisés et des communautés marginalisées. Seront également privilégiées les solutions innovantes ayant pour objectifs de répondre aux besoins sociaux.

L'importance est donnée à des contrats de partenariat conclus entre la Commission européenne et les États membres, qui définiront clairement les engagements nationaux que ces derniers doivent prendre afin de réaliser les objectifs d' "Europe 2020".

Les investissements du FSE seront de ce fait totalement alignés sur les objectifs d' "Europe 2020" mais aussi sur les cibles en matière d'emploi, d'éducation et de réduction de la pauvreté.

Signalons également que le cadre stratégique commun établissant les grandes priorités de l'Union européenne s'appliquera à l'ensemble des fonds structurels.

Les États membres pourront ainsi associer l'aide du FEDER (Fonds européen de développement régional), du FSE et du Fonds de cohésion dans le cadre de programme "plurifonds", afin d'améliorer la coordination sur le terrain et d'assurer un développement intégré.

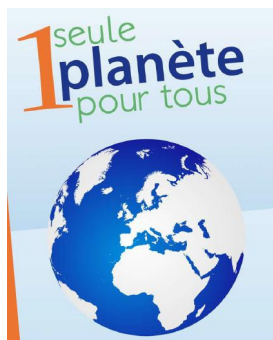
Ces nouvelles dispositions vont être examinées par le Conseil et le Parlement européen, en vue d'être adoptées d'ici la fin de l'année 2012.

Ce qui devrait permettre le lancement d'une nouvelle génération de programmes de politique de cohésion début 2014. Le FSE jouera donc une nouvelle fois un rôle important dans la croissance intelligente, durable et inclusive dans le cadre de la nouvelle stratégie "Europe 2020" en promouvant activement l'inclusion sociale et la croissance économique.

Le FSE renforce ainsi l'équilibre requis par les futures politiques européennes de l'emploi.

Olivier Lelong

« *Accompagner le réseau des GRETA franciliens dans une démarche de réflexion et d'action en matière de développement durable* »



Au-delà d'une mode passagère, il semble que le développement durable soit progressivement devenu un appui de développement au service d'une nouvelle société.

Un éventail de dispositifs législatifs ou réglementaires encadre l'action publique en

matière de prise en compte des questions environnementales, sociétales et économiques : loi dite « Grenelle 2 », Stratégie nationale de développement durable (SNDD, programme 2010-2013), cadre européen (Stratégie "Europe 2020") et plans d'action fixés par l'éducation nationale et l'enseignement supérieur.

« Une planète pour tous »... Tel est l'enjeu du projet « *Accompagner le réseau des GRETA franciliens dans une démarche de réflexion et d'action en matière de développement durable* » qui a démarré en juin 2011 et dont l'année 2012 est une année phare. Interacadémique pour créer plus d'impact, il fait écho à la volonté nationale de prendre en compte les enjeux du développement durable pour faire face aux défis de demain.

Organisme public, le réseau des GRETA franciliens souhaite s'engager dans une démarche environnementale, sociale et économique qui respecte les exigences de l'État et apportera aux partenaires et clients la réponse d'une structure engagée dans une démarche de développement durable. De plus, un contexte évolutif de la demande en formation sur cette problématique du développement durable nécessite une adaptation de l'offre au niveau des GRETA.

À l'externe, ils doivent être en mesure de proposer une offre de formation qui permet le développement des compétences nécessaires aux salariés ou aux demandeurs d'emploi pour prendre en compte dans leurs activités les problématiques du développement durable.

Aujourd'hui, après neuf mois d'existence, le projet « *Accompagner le réseau des GRETA franciliens dans une démarche de réflexion et d'action en matière de développement durable* » est en pleine dynamique. Ainsi, la professionnalisation et l'accompagnement des acteurs du réseau à la mise en

place de la démarche dite « DD » sont lancés. Les formations du personnel ont démarré et ont des retombées positives. Les formations de sensibilisation au développement durable et de « Santé et sécurité au travail » (SST) ont été accueillies avec engouement et montrent à quel point le « DD » s'inscrit dans une démarche globale.

À l'interne, des autodiagnostic réalisés par les correspondants « DD » ont démarré dans les GRETA. Ils permettront d'établir une première cartographie de la prise en compte des principes du « DD » dans les domaines sociaux, environnementaux et économiques.

Suite aux résultats obtenus, un plan d'action sera élaboré pour mettre en place une démarche RSOP (Responsabilité sociétale des organismes publics). Un outil flash destiné aux stagiaires des GRETA pour comprendre les enjeux et l'application du développement durable est en cours de création, en lien notamment avec l'agence *LetM*, spécialisée dans la démarche environnementale et convaincue qu'« une personne formée est une personne efficace ». Cet outil sera disponible début septembre et sera complété par une formation de formateurs permettant d'animer ce module dans les stages.

D'autres ressources pédagogiques seront mises en place ultérieurement sur les différents secteurs des GRETA : bâtiment et énergie, restauration, santé. L'objectif est de proposer des supports de formation en présentiel et en auto-formation (e-GRETA). Parallèlement, des sessions de formation de formateurs seront organisées.

Quant à la communication, un espace « DD » a été créé à ce sujet sur le site internet du GIP-FCIP de Paris pour permettre l'accès aux ressources documentaires et aux différents outils.

Si la conduite de l'ensemble du projet est complexe, dans la mesure où elle comprend différents axes de travail, des multipartenaires et trois types de gouvernance, le cofinancement du FSE permet de fixer un cadre commun, de respecter les contraintes budgétaires, calendaires et les engagements de chacun des partenaires, et de remplir des objectifs communs pour plus de résultats.

La vision systémique de ce projet permet de concilier les trois piliers du développement durable tout en respectant les valeurs éthiques et morales qui mettent l'accent sur la responsabilité de la génération vivante envers la génération future.

*Isabelle Le Gal, conseillère en Formation Continue
Céline Arnaud, chargée de mission FSE*

Questions à ...

Entretien avec Marie-France Veyron, principale adjointe du collège Lucie Faure dans le XXème arrondissement de Paris, en charge du suivi du projet « Arts et Techniques »

Ce projet repose sur des ateliers de relaxation / chant / théâtre, construits en synergie avec les professeurs. Ils visent à la reconquête de la confiance en soi à travers les arts et les techniques qui leur sont liés. Cette action permet également la découverte de métiers « techniques » et la sensibilisation des élèves à un parcours d'orientation possible. Ils ont ainsi l'opportunité de rencontrer des professionnels et effectuent leur stage de découverte des métiers en accord avec ce thème. Ce projet a aussi pour but de créer des liens entre les disciplines enseignées et le monde professionnel et culturel.

Pourquoi avoir fait appel au Fonds Social Européen ?

Le point de départ est la volonté collective de bâtir un projet motivant et ambitieux pour des élèves de cinquième en difficulté et entrant en quatrième. De manière générale, le collège est déjà dans une démarche projet : « classe CHAT », DSA... J'ai fait appel au FSE car c'est un fonds qui permet de financer des projets plus importants qu'avec des subventions classiques. Nous pouvons notamment recourir à des intervenants extérieurs.

Aspects positifs/négatifs d'une telle démarche ?

En tant que principale adjointe, j'ai l'habitude de l'administratif. De plus, j'estime qu'il est normal de rendre compte de l'utilisation des deniers publics ! Cette rigueur est tout à fait justifiée. C'est faire preuve de civisme que d'accepter ces contraintes. L'équipe pédagogique est volontaire et accepte les obligations du FSE. En outre, on peut compter sur la cellule FSE pour nous apporter un réel appui dans ces démarches. C'est un partenaire disponible et fiable. Et surtout, à travers ce projet, les élèves ont pris conscience que l'Europe est une entité concrète qui s'intéresse à eux, pas uniquement un schéma en éducation civique.

Le projet a-t-il emporté l'adhésion immédiate des parents et des élèves ?

Les élèves pressentis et leur famille n'ont pas tous adhéré au projet. Certains ont cru – à tort – qu'ils étaient distingués négativement du fait de leurs difficultés. Alors que c'est tout le contraire ! Malgré des difficultés, les élèves de cette classe ont été sélectionnés car l'équipe enseignante subodorait en eux un réel potentiel. Et cela s'est vérifié. Ainsi, j'ai récemment reçu une lettre enthousiaste d'un parent d'élève qui était pourtant très réticent au départ.

Ce parent me « remercie pour la réussite de cette classe expérimentale ». Il a vu ainsi sa fille « de retour parmi les bons élèves (...) motivée et agréable ». Les résultats de cette élève ont parlé d'eux-mêmes !



Séquence de tournage du documentaire

Constatez-vous d'autres motifs de satisfaction ?

Nous assistons à des « éclosions de potentialités ». Par exemple, la réalisatrice du film sur le projet a décelé un réel talent de

cadreur chez un élève ; elle l'a donc pris en stage afin de réaliser ce documentaire avec lui. Un autre élève intéressé par la cuisine a fait son stage à l'Olympia, il a ainsi découvert qu'on pouvait exercer le métier de cuisinier dans un milieu artistique, tout en restant dans son domaine de prédilection, la cuisine ; ce dont il ne se doutait pas.

Certains se sont pris en main pour leur stage, ils sont devenus plus autonomes. La médiatrice en charge du suivi des stages a informé les tuteurs qui ont ainsi bien intégré les objectifs du projet. Ils ont accompagné les élèves de manière bienveillante. La médiatrice a effectué un travail de sensibilisation qui a favorisé les bénéfices de cette semaine de découverte professionnelle.

Les interventions et le regard positif des partenaires extérieurs et des tuteurs ont rassuré les élèves sur leurs potentialités : on leur fait comprendre qu'ils ont des capacités. Les élèves ont ainsi une vision valorisée d'eux-mêmes. De cette prise de confiance en soi a découlé un rapport meilleur aux adultes. Le travail de la médiatrice a également « déteint » sur les enseignants qui ont modifié leur regard sur les élèves.

Des préconisations pour d'autres porteurs de projet ?

Il serait intéressant d'expliquer aux élèves le lien entre la cellule FSE et l'Europe. Cela leur permettrait de visualiser de manière concrète l'intervention de l'Europe et de légitimer cette institution trop abstraite pour eux. Ils comprendraient ainsi que l'Europe n'est pas seulement une structure bureaucratique mais qu'elle œuvre effectivement pour eux. Cela légitimerait le travail de la cellule en élaborant un lien avec la Commission européenne.

Propos recueillis par Sophie Prade, chargée de mission FSE

Fête de l'Europe 2012

En hommage à la « déclaration Schuman » qui symbolise l'acte de naissance de la construction européenne, la Journée de l'Europe est, chaque année, célébrée le 9 mai.

C'est en effet le 9 mai 1950 que Robert Schuman, alors ministre des affaires étrangères, appela, sur proposition de Jean Monnet, à la mise en commun sous une autorité internationale des productions de charbon et d'acier de France et d'Allemagne. Cet appel visait à assurer la paix en Europe tout en constituant de fait le premier projet d'envergure, la première étape pragmatique avec objectifs précis vers ce qui n'était encore qu'une idée et qui deviendra par la suite l'Union européenne.

L'année européenne 2012 a pour thématique « *le vieillissement actif et les solidarités intergénérationnelles* » avec comme objectif de maintenir la vitalité des personnes âgées, de renforcer leur participation à la société, de sensibiliser l'opinion publique à sa valeur et à son utilité et de renforcer la solidarité entre les générations.



Copyright Association *Ensemble demain*



« FAITES L'EUROPE », les journées des 8 et 9 mai organisées conjointement par la Maison de l'Europe et la Mairie de Paris se tiendront dans le Village européen installé sur le parvis de l'Hôtel de ville de Paris.

Les principales institutions européennes, associations et organisations liées à la thématique des solidarités intergénérationnelles y seront présentes.

Comme les années passées, l'académie de Paris participera activement à cette manifestation : représentation dans le stand pédagogique de ce Village européen avec des personnels de la Délégation académique aux relations européennes et Internationales et à la coopération (DAREIC), de la Cellule Fonds Social Européen du GIP-FCIP de Paris et de la Mission académique « *Approches intergénérationnelles* » ; animations pour des groupes d'élèves sur le parvis avec *EasyEurope* ; interventions d'acteurs européens institutionnels ou associatifs dans des classes.

À l'occasion de cette fête de l'Europe 2012, la cellule d'assistance technique FSE invite par ailleurs les porteurs de projets FSE à se mobiliser pour donner à cette édition et à la thématique principale toute leur dimension pédagogique.

Aïcha Kherroubi, chargée de mission

Les dossiers des projets peuvent être déposés tout au long de l'année auprès de la cellule FSE.

Ils font ensuite l'objet d'une instruction par la cellule avant le passage en Commission Technique Académique.

Les CTA ont lieu une fois par trimestre.

La prochaine CTA aura lieu le 25 juin 2012.

Cellule d'Assistance Technique FSE du GIP-FCIP

44, rue Alphonse-Penaud – 75020 Paris
T. 01.44.62.39.36 – F. 01.44.62.39.51
<http://gipfse.scola.ac-paris.fr>

Siret : 18751265200012 – NAF 8559A
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11753771575
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

La Lettre du Fonds Social Européen est une publication du GIP-FCIP de Paris.

Responsables de la publication :
Sylvie Korb, Olivier Lelong

Rédacteurs :
Céline Arnaud
Aïcha Kherroubi
Isabelle Le Gal
Sophie Prade

Collaborateurs :
Zohra Ajem
Jean-Claude Arrougé
Elisabeth Godefroy